

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision

21.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : N,N-Dimethylformamide

FDS-nombre : 000000020243

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006. Selon l'article 14 (1) du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006, il n'est pas nécessaire d'effectuer une estimation de l'exposition ni une caractérisation des risques.

Nom Chimique : N, N-diméthylformamide; diméthylformamide

No.-Index : 616-001-00-X

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119475605-32

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale
H312 Nocif par contact cutané.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360D Peut nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 H312 + H332 H319 H360D
Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence : P260 P280 P284
Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
Porter un équipement de protection

N,N-Diméthylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

P304 + P340	respiratoire. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Étiquetage spécial de certains produits: : Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	68-12-2 616-001-00-X 01-2119475605-32 200-679-5	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360D	100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

oxydes d'azote (NO_x)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Monoxyde de carbone

formaldéhyde

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Enlever toute source d'ignition. Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision

21.04.2021

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Se laver à fond après manipulation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Classe de température:

T2

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver sous couverture d'azote. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Ne pas conserver à des températures supérieures à 50 °C.

N,N-Diméthylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	EU ELV STEL	30 mg/m3 10 ppm		Indicatif
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	EU ELV TWA	15 mg/m3 5 ppm		Indicatif
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	INRS (FR) VLE	30 mg/m3 10 ppm		Règlement impératif (VRC)
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	INRS (FR) VME	15 mg/m3 5 ppm		Règlement impératif (VRC)

SKIN_DES - Désignation de la peau :

STEL - Valeur limite à courte terme

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets locaux		5,9 mg/cm2	Contact avec la peau	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		26,3mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

N,N-Diméthylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,446 mg/cm ²	Contact avec la peau	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		3,31mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets locaux		30 mg/m ³	Inhalation	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		30 mg/m ³	Inhalation	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		15 mg/m ³	Inhalation	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		15 mg/m ³	Inhalation	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Travailleurs / Long terme - effets locaux		15 mg/m ³	Inhalation	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		15 mg/m ³	Inhalation	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		1,98mg/kg bw/d	Dermale	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		0,267 mg/cm ²	Dermale	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Aigu - effets locaux		3,55 mg/cm ²	Dermale	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		1,98mg/kg bw/d	Ingestion	

N,N-Diméthylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques	5,94mg/kg bw/d	Ingestion	
--	---	-------------------	-----------	--

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Eau douce: 30 mg/l	Assessment factor: 50
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Eau de mer: 3 mg/l	Assessment factor: 500
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Sédiment d'eau douce: 115 mg/kg	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Sol: 56,97 mg/kg dw	
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Station de traitement des eaux usées: 123 mg/l	Assessment factor: 100
N, N-diméthylformamide; diméthylformamide	Sédiment marin: 11,5 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:

Type protégeant des vapeurs organiques

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision

21.04.2021

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtements étanches

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Porter un équipement de protection adéquat.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	faible
poids moléculaire	:	73,10 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	-61 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Honeywell

Burdick & Jackson™

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

Point/intervalle d'ébullition	:	152 - 153 °C à 1.013 hPa
Limite d'explosivité, supérieure	:	16 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	:	2,2 % (v)
Point d'éclair	:	57,5 °C à 1.013,25 hPa coupelle fermée Méthode: DIN 51755
Température d'auto- inflammabilité	:	410 °C
pH	:	7,0 à 20 °C
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Soluble dans la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	log Pow -0,85 à: 25 °C
Pression de vapeur	:	3,77 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	:	23 hPa à 50 °C
Densité	:	0,94 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.
Taux d'évaporation : donnée non disponible

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

Viscosité, dynamique : 0,86 mPa.s
à 20 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des composés halogénés.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
Agents réducteurs
Composés halogénés
Métaux alcalins
Nitrates

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NO_x)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
DL50

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision

21.04.2021

Espèce: Rat
Valeur: 3.010 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité aiguë par inhalation:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin
Résultat: irritant

Espèce: Lapin
Résultat: Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Souris
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

Irrite les muqueuses.
Le diméthylformamide étant facilement résorbé par la peau, il peut renfor conjointement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50
Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

Valeur: 7.100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CL50
Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)
Valeur: > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les microorganismes:

CE50
Espèce: Vibrio fischerii (Bactérie)
Valeur: 12.300 - 17.500 mg/l
Durée d'exposition: 5 min

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50
Espèce: Daphnia magna
Valeur: 13.100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

diminution du COD (carbone org. dissous)
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 21 jr
Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE 301 E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Facteur de bioconcentration (FBC): 0,3 - 1,2
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Ligne directrice 305C de l'OCDE pour les essais
Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Une bioaccumulation est peu probable.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:2265

IMDG:2265

IATA:2265

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:N,N-DIMÉTHYL-FORMAMIDE
IMDG:N,N-DIMETHYLFORMAMIDE
IATA:N,N-Dimethylformamide

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit contient de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3	Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg	
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftnformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision
21.04.2021

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

N, N-diméthylformamide; : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
diméthylformamide H332 Nocif par inhalation.
H312 Nocif par contact cutané.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360D Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

N,N-Dimethylformamide

494488-2L

Version 1.4

Date de révision

21.04.2021

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
